

SNEP AISNE

le 24/11/2016,

1 bis rue de Grugies

02690 URVILLERS

Mr le Directeur du service départemental UNSS Aisne,

Nombreux sont les collègues (enseignants et coordonnateurs de district) qui depuis hier, jour du cross départemental UNSS à Villers-Cotterêts, s'interrogent au sujet du sponsoring de cette manifestation par l'enseigne McDonald's.

La publicité pour cette marque (omniprésente sur les dossards, le podium, ...) ainsi que les bons repas offerts aux participants ont même choqué bon nombre d'entre nous.

Au quotidien, la profession s'efforce d'adapter le contenu de ses séances d'EPS aux élèves en surpoids, non sans mal. La santé et l'équilibre alimentaire des licenciés ne semblent pas être la préoccupation première de l'UNSS, à moins que cette dernière n'ait pas conscience du problème...

La France se situe au 5<sup>ème</sup> rang des pays les plus touchés par l'obésité et une étude (Journal of Internal Medicine) montre une forte corrélation entre l'incidence de l'obésité et la densité de restaurants McDonald's dans le monde.

Vous comprendrez la perplexité du SNEP face à cet étalage de publicité pour une marque aux antipodes des valeurs que nous défendons. Que vient faire McDonald's en UNSS ?

Le sport scolaire est-il si mal en point qu'il doit vendre son âme à une entreprise apôtre du capitalisme et de la malbouffe ?

Non seulement les professeurs d'EPS, mais aussi de nombreux élèves et une majorité de parents présents au cross ont été consternés de voir les logos McDonald's affichés partout !

Bien cordialement.

Nicolas Goralczyk, secrétaire départemental du SNEP Aisne.